

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dormans, le 13 novembre 2017

La Maison de services au public PROCHE DE CHEZ VOUS

La MSAP propose ses services sur 4 sites desservant ainsi l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne : Dormans, Châtillon-sur-Marne, La Chaussée de Damery et Montmort-Lucy.

RENDRE SERVICE AUX ADMINISTRÉS

En un lieu unique, les usagers - particuliers ou professionnels sont accompagnés par un agent dans leurs démarches de la vie quotidienne : accès aux droits, emploi, logement, retraite, prestations sociales...

La Maison de services au public a pour mission l'accueil, l'information, l'orientation du public, la mise en relation des usagers avec les partenaires ainsi que leur accompagnement sur l'utilisation des outils numériques pour effectuer des démarches en ligne (création d'accès privé, déclaration d'impôts...).

Sur les 4 sites, le local de la MSAP des Paysages de la Champagne comporte un point d'accueil du public, une salle d'attente ainsi qu'un espace confidentiel pour les entretiens avec les administrés.

De plus, chaque site est doté d'un espace informatique en libre accès avec une connexion internet gratuite, une imprimante et un scanner.

Proposer 4 permanences sur le territoire traduit l'engagement des Elus en faveur d'un maintien des services et des équipements afin qu'ils soient accessibles pour tous, permettant ainsi le développement d'une proximité en terme d'accès aux services.

PARTENAIRES

Portée par la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne, la Maison de services au public a de nombreux partenaires nationaux (Pôle Emploi, la MSA, la CAF, la Caisse des Dépôts, CGET, l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, La Poste, GRDF) et locaux (Mission locale Pays d'Epernay, Brie et Champagne, CRIJ, ARIFOR, Maison de l'Emploi et des Métiers d'Epernay et sa région, Armée de Terre).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FINANCEMENT

Le fonctionnement de la MSAP est financé principalement par la CCPC à hauteur de 50 %, par l'Etat avec la subvention au Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) à hauteur de 25 % et depuis le 1^{er} janvier 2016, par les opérateurs nationaux du dispositif à hauteur de 25 % (fonds interopérateurs).

PERMANENCES

▪ CHÂTILLON-SUR-MARNE

Mairie - Place Urbain II

Horaires : jeudi de 9h30 à 12h

▪ DORMANS

3 avenue Maréchal Foch

Horaires : lundi de 9h à 12h, mardi de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 17h30 sur rdv, vendredi de 9h à 12h

▪ LA CHAUSSÉE DE DAMERY

Pôle de proximité - 26 avenue de Paris

Horaires : vendredi de 14h à 17h

▪ MONTMORT-LUCY

Pôle de proximité - 68 rue de la Libération

Horaires : lundi de 14h à 17h

Contact :

Sandrine LEBON - 3 rue du Maréchal Foch à DORMANS

Tél : 07 85 93 51 18 Mail : msap@ccpc51.fr

PERMANENCES PARTENAIRES

À Dormans

- La Mission locale : le mardi sur rendez-vous
- Le Conciliateur de justice : sur demande
- L'Armée de terre : Sur rendez-vous

Contact presse :
Blandine AUBRY
Chargée de
communication
baubry@ccpc51.fr
03 26 52 19 23